

EAC

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Hauts-de-Seine

6 itinéraires d'éducation artistique et culturelle

VOCO • Chœur interdépartemental
Collège au cinéma • Chemins des arts
Entrée des artistes • 1 mois, 1 œuvre • Démonstrations

En 102 parcours



www.hauts-de-seine.fr



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT



Le Département des Hauts-de-Seine s'engage pour une culture pour tous, exigeante et accessible. Plusieurs parcours d'éducation artistique et culturelle s'adressent ainsi aux collégiens, à nos aînés et aux Alto-Séquanais les plus éloignés de la culture, les initiant au chant choral, au cinéma, à la musique ou encore à la création contemporaine.

Ces parcours sont construits avec les acteurs de terrain : les lieux culturels, les partenaires institutionnels, les établissements scolaires et les structures sociales et médico-sociales.

Par la pratique, la découverte d'œuvres et la rencontre avec des artistes, ils contribuent à développer l'esprit critique de ces citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Georges Siffredi
Président du Département
des Hauts-de-Seine





VOCO 2022, représentation de Janequineries le 16 juin 2022 à La Seine Musicale.

VOCO Les VOix des COLLégiens des Hauts-de-Seine *(anciennement Chœur des collèges des Hauts-de-Seine)*

Mené en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Versailles, la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) et un ensemble artistique invité, ce dispositif de **chant choral de haut niveau** permet aux professeurs d'éducation musicale et aux collégiens de développer une pratique chorale de qualité à travers **des formations et des répétitions tout au long de l'année scolaire.**

Accompagnés par l'ensemble artistique invité, les élèves se produisent, en conditions professionnelles, lors d'un **concert exceptionnel à La Seine Musicale** au mois de juin.

« Je suis fier d'être ici. J'ai pu participer à une chorale avec plusieurs centaines de personnes, un chef d'orchestre, des musiciens et un vrai public. »

Un jeune collégien

« J'ai été absolument stupéfait du premier son qui est sorti au moment où les 200 élèves se sont retrouvés. Je ne veux pas dire que c'est magique, car ça s'appuie sur un travail de fond que les professeurs ont fait tout au long de l'année, mais ce moment d'agrégation a été une très belle et très grande surprise. »

Laurent Cuniot, Chef d'orchestre et directeur musical de l'ensemble TM+

Chœur interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine

Fruit du rapprochement entre les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, **le chœur interdépartemental réunit 250 collégiens alto-séquanais et yvelinois.**

Il est coordonné en étroite collaboration avec le Rectorat de l'Académie de Versailles et les Directions des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

À l'instar du VOCO, les VOix des COLLégiens des Hauts-de-Seine, les élèves et leurs professeurs bénéficient de rencontres et de répétitions avec des artistes professionnels qui les accompagnent jusqu'au concert de restitution qui a lieu au mois de juin à La Seine Musicale.

Session de répétition «Une classe à Broadway» par le Chœur interdépartemental à La Seine Musicale le 31 mai 2022.





Collège au cinéma, accueil de six classes au cinéma Les Lumières à Nanterre.

Collège au cinéma

Dispositif national d'éducation à l'image, Collège au cinéma ambitionne d'éveiller les collégiens à la culture et au patrimoine cinématographique afin de les ouvrir sur le monde.

Durant l'année scolaire, les élèves sont amenés à **découvrir trois œuvres sur grand écran** dans leur cinéma de proximité.

En amont et en aval des séances, les enseignants, préalablement formés, **préparent et confrontent les élèves au film afin de leur donner des clés de lecture cinématographique.**

Sur le territoire des Hauts-de-Seine, le dispositif est mené en **partenariat** avec le Rectorat de l'Académie de Versailles, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et la coordination des salles de cinéma Art et Essai.

En 2021-2022, Collège au cinéma a rassemblé 29 cinémas, soit la quasi-totalité des cinémas classés « Art et Essai » du Département.

Chaque année, environ **9 000 collégiens** bénéficient de ce dispositif.



Coup de projecteur sur les projets de pratique artistique

Depuis 2020, le Département soutient, en cofinancement avec le Rectorat de l'Académie de Versailles, des projets de pratique artistique cinématographique. Conçu comme un prolongement de Collège au cinéma, ce soutien permet aux élèves ainsi qu'à leurs enseignants de confronter théorie et pratique par la réalisation de courts métrages, films d'animation, etc. À cette fin, des professionnels du cinéma interviennent dans les classes des collèges.

Les travaux réalisés par les élèves sont présentés lors de la journée de clôture en juin.

Sur l'année 2021-2022, trois projets ont été soutenus.

À partir des films au programme de Collège au cinéma, les élèves ont pu réaliser un film d'animation sur le surréalisme, tourner un court-métrage de comédie et s'initier à l'utilisation de drones et de GoPro pour la réalisation d'un documentaire.

Chemins des arts

Le dispositif Chemins des arts permet à des **collégiens et à des publics des solidarités** de participer à des parcours culturels et artistiques. S'appuyant sur **un important réseau de lieux culturels** sur le territoire, Chemins des arts amène les publics à devenir **des spectateurs-citoyens** dotés des clés de lecture pour comprendre les œuvres et le monde qui les entoure.

Dans le cadre des parcours, les publics sont amenés **à rencontrer des œuvres, à fréquenter des lieux culturels et artistiques et à pratiquer avec des artistes.**

Le dispositif a permis de croiser en 2021-2022 :

- > **9 champs culturels et artistiques ;**
- > **1 171 heures d'interventions artistiques ;**
- > **61 lieux culturels.**

En 2021-2022, le Département a expérimenté l'ouverture des parcours aux 15-25 ans. S'appuyant sur les mêmes modalités (rencontrer – fréquenter - confronter), les jeunes sont encouragés à participer aux différentes sorties et interventions en dehors des temps scolaires.

Pour cette première année, 60 participants ont pu découvrir une dizaine de lieux culturels et ont bénéficié de 70 heures d'interventions artistiques. Chaque jeune a participé à deux sorties culturelles et s'est initié à des disciplines artistiques telles que les arts du cirque, le théâtre ou l'audiovisuel.

Fort de son engagement envers les publics éloignés de la culture, le Département favorise **le croisement des publics**, permettant de développer le lien social entre les générations. Les collégiens et les publics des solidarités se rencontrent, se découvrent et échangent lors des sorties, des ateliers ou des restitutions.

« Merci pour ces supers moments ! J'ai appris à porter et à être voltigeuse. Merci pour votre patience et votre ouverture d'esprit et pour tout, tout mon bonheur ! »

Une jeune collégienne

« Afficher aux yeux de tous son travail, le commenter, s'exprimer en public étaient un vrai défi pour certains. L'accueil des collégiens [sentir qu'ils n'étaient pas non plus tous très à l'aise...], la tolérance ressentie, leur a permis de surmonter ces difficultés. Et pour certains, l'occasion de s'exprimer et partager quelque chose de personnel. »

Accompagnatrice des Ateliers de la Garenne



Atelier mené par la compagnie Les Echappées de la Coulisse dans le cadre d'un parcours avec des jeunes du collège de Sèvres.



Concert de l'Académie Jaroussky dans l'EHPAD La Méridienne à Villeneuve-la-Garenne le 30 juin 2020.

Entrée des artistes

Spécifiquement dédié aux **publics des solidarités**, le dispositif Entrée des artistes est mis en œuvre par le Département via **des partenariats** entre des acteurs culturels et des structures sociales et médico-sociales du territoire.

Dès 2014, des ateliers de pratique, des concerts ou des spectacles sont organisés au sein des EHPAD, des foyers d'accueil de personnes en situation de handicap et des structures de l'aide sociale à l'enfance.

Véritable **levier d'épanouissement**, ce dispositif permet d'assurer une **présence artistique de qualité** dans des lieux non dédiés à la culture, et de **changer le regard** porté sur la vieillesse et le handicap.

« D'une vision extérieure, un EHPAD, c'est la fin de la vie dans un cadre calme et serein. Ce qui importe pour nous, c'est que le résident reste dans la vie. Et rester dans la vie, c'est de faire rentrer dans l'établissement tout ce qui nous anime quand nous vivons à l'extérieur, et la musique et les spectacles en font partie. »

Directrice d'EHPAD

Focus sur les Concerts aux jardins

Pendant la crise sanitaire, le Département des Hauts-de-Seine a innové pour poursuivre l'offre culturelle dédiée aux publics éloignés de la culture. Une série de concerts aux jardins est programmée pendant l'été.

De 2020 à 2022, 16 établissements accueillant des personnes âgées ont bénéficié de concerts aux esthétiques très variées : pop-rock, jazz, musique du monde, classique, chant lyrique, etc.

Les publics font l'expérience d'un concert dans un cadre naturel favorisant le bien-être, la découverte et le partage.

« Ce type d'initiative est absolument indispensable pour les publics ayant moins accès à la culture. C'est une façon d'ouvrir les publics à tous les concerts. »

Noé Clerc, Accordéoniste

« C'est important ces animations. Ça nous apporte de la gaieté dans notre cœur et de l'amitié entre nous. »

Une résidente d'EHPAD



Concert de Noé Clerc Trio à l'EHPAD Sainte-Emilie de Clamart le 15 juin 2022.



Atelier vidéo de 2 jours mené par l'artiste Golnâz Payani à l'Accueil éducatif de Jour (AEJ) des Orphelins d'Auteuil en direction des jeunes de 16 - 25 ans qui sont suivis par le SST.

1 mois, 1 œuvre

1 mois, 1 œuvre est à la **croisée du dispositif et de l'évènement**. S'appuyant sur les œuvres du Fonds Départemental d'Art Contemporain*, il permet à **des publics du champ social et à des collégiens**, de **faire l'expérience d'une rencontre avec l'Art** dans des espaces qui n'y sont pas dédiés. Il favorise l'accès à la culture pour tous et en tout lieu.

Ainsi, en 2021 et 2022, 7 œuvres ont été installées au sein de collèges, de services de solidarités territoriales, d'un pôle social et un centre d'accueil mère-enfant.

En parallèle de l'installation, **des ateliers et des outils de médiation** adaptés aux espaces sont proposés par l'artiste ou par un professionnel de la médiation. Le personnel ainsi que le public peuvent également être formés pour devenir, à leur tour, des nouveaux médiateurs.

Du choix de l'œuvre à sa médiation, ce dispositif s'appuie sur la **co-construction** entre les services du Département, le personnel des établissements et les artistes.

« Ce projet a tout changé. J'ai emmené les élèves encore plus loin que je ne l'aurais pensé et j'ai bon espoir que beaucoup gardent un souvenir mémorable de ce projet. »

Une enseignante d'Arts plastiques de collègue

**Le Fonds départemental d'Art Contemporain a été créé en 2015. Chaque année, le Département des Hauts-de-Seine acquiert des œuvres issues principalement du Salon de Montrouge (dont jusqu'en 2021 celle du Prix départemental). Aujourd'hui, il se compose de 15 créations multifformes [vidéos, peintures, dessins et photographies].*

Orchestre Démonstrations Hauts-de-Seine

Initié par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris en 2010, Démonstrations (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet en faveur **des jeunes âgés de 7 à 12 ans**. Il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales ou géographiques, d'un accès facile à cette pratique dans les institutions existantes. Ce dispositif réunit de nombreux acteurs dont des musiciens ou encore des professionnels issus du champ social.

En 2022, un nouveau cycle de trois ans a débuté dans les Hauts-de-Seine avec la participation de 7 communes : Antony, Bagneux, Châtenay-Malabry, Clichy, Gennevilliers, Nanterre et Villeneuve-la-Garenne. C'est environ 105 enfants qui participent à « l'Orchestre Démonstrations Hauts-de-Seine ».

Le Département des Hauts-de-Seine finance et participe à la coordination de l'orchestre aux côtés de la Philharmonie de Paris et des 7 binômes constitués, pour chacune des villes, d'un conservatoire et d'un centre social. La Région Île-de-France finance quant à elle le parc instrumental. C'est donc un projet multipartenarial au service de la démocratisation culturelle.



Les chiffres clés des itinéraires d'éducation artistique et culturelle

10 981 collégiens

1 720 participants issus des publics des solidarités

35 communes des Hauts-de-Seine

1 961 heures d'interventions artistiques

95 structures artistiques et culturelles

421 professionnels de l'éducation

68 structures du champ social dont 135 professionnels
du champ médico-social impliqués

*Année 2021-2022



Les lieux culturels partenaires

19

Salles de concert,
conservatoires et
ensembles en résidence



22

Salles de spectacles, compagnies,
salles de danse



1

Pôle national du cirque



2

Structures scientifiques



8

Médiathèques,
bibliothèques



30

Cinémas



13

Musées, galeries, centres d'art
et lieux de patrimoine



CONTACTS

- **VOCO et Chœur interdépartemental**

Johana Szpiro • jszpiro@hauts-de-seine.fr

- **Chemin des arts**

Manuela Lucchini • mlucchini@hauts-de-seine.fr

- **Collège au cinéma**

Clarisse Rougier crougier@hauts-de-seine.fr

- **Entrée des artistes**

Marie-Pierre Mallo • mmallo@hauts-de-seine.fr

- **1 mois, 1 œuvre**

Valérie Hubier • vhubier@hauts-de-seine.fr

- **Démos**

Audrey Lara-Toural • alara-toural@hauts-de-seine.fr

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
DIRECTION DE LA CULTURE
SERVICE ACTION ARTISTIQUE ET TERRITORIALE